

Compte rendu du conseil municipal du 22 décembre 2020

Présents : Meugin Olivier. Maugain Brigitte. Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Bainier Marine. Boichut Olivier. Berthet Olivier. Combe Sylvain. Dormoy Anthony. Santana Angélique. Wachowicz Laurence.

Absent, excusé : /

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Mouquod François-Xavier.

Le compte rendu de la séance du 03 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Travaux voirie : tous les devis demandés ont été reçus en mairie, et sont présentés aux conseillers. Les travaux de mise en sécurité de la rue des casernes et du rond-point rue des casernes/route de Molay, la reprise d'affaissement route de Molay (la Croze) et rue du château peuvent être subventionnés ; le plan de financement pourrait se présenter ainsi :

Dépenses	Recettes
Aménagement piétons rue des casernes = 4 315 € 00	Subvention Etat (DETR), 25 % = 4 280 € 66
Ralentisseur coussins berlinois = 4 860 € 00	Conseil Départemental, DST 25 % = 4 280 € 66
Panneaux de signalisation, marquage = 1 047 € 66	Conseil Départemental Amendes de police 15 % = 2 500 € 00
Réfection voie communale VC 2 = 2 958 € 00	Autofinancement (35 %) = 6 061 € 34
Réfection rue du château = 3 942 € 00	
TOTAL = 17 122 € 66	TOTAL = 17 122 € 66

A l'unanimité, le projet est validé, et le maire est autorisé à constituer et transmettre les dossiers de demandes de subvention auprès des administrations concernées.

Avant de rendre une décision définitive, une réunion sera prévue avec les riverains de la rue des casernes.

Travaux en mairie : le conseil prend connaissance des devis reçus par le maire. Les travaux prévus sont : le remplacement des portes et fenêtres + installation de volets roulants, la remise en peinture de la salle du conseil et des mariages, de l'entrée, du secrétariat et du bureau du maire. Le plan de financement pourrait s'établir ainsi :

Dépenses	Recettes
Menuiseries isolantes mairie = 5 120 € 67	Subvention Etat (DETR), 30 % = 3 600 € 41
Peintures = 6 340 € 70	Subvention Conseil Départemental, (DST) 25 % = 3 000 € 25
Stores = 540 € 00	Autofinancement (45 %) = 5 400 € 71
TOTAL = 12 001 € 37	TOTAL = 12 001 € 37

Le conseil valide ce projet, et mandate le maire afin qu'il constitue et envoie les demandes de subvention.